

Séance du CT du 05/07/13

Commentaires sur le rapport de la Chambre Territoriale des Comptes

Monsieur le Président,

La Chambre Territoriale des Comptes de Saint-Pierre et Miquelon a enfin rendu son "fameux" rapport sur la gestion de la Collectivité Territoriale pour les exercices 2007 et suivants, un rapport dont on nous "rabat les oreilles" depuis plus d'un an !

Ce rapport de 127 pages "décortique" d'une manière approfondie les finances de la Collectivité et se limite, dans ses conclusions, à souligner 6 recommandations.

Dans ces recommandations, rien, absolument rien, sur le financement de l'enseignement privé !

"Tout ça pour ça" pourrait-on dire !

Voilà un an, Monsieur le Président, que l'Archipel est en émoi et s'inquiète de l'avenir de l'Enseignement Privé dans l'Archipel, alors que ce rapport, au final, ne consacre qu'une petite page à ce dossier, une page sur 127, et surtout rien, je le répète, dans ses 6 recommandations !

Certes, la Chambre suggère que les collectivités de l'archipel organisent le financement de la Mission dans les conditions définies dans l'avis du Tribunal Administratif. Notons au passage que ces conclusions peuvent être contestées devant une autre juridiction et que de toute façon aucune menace sérieuse de la Chambre ne vous contraint à quoi que ce soit dans ce domaine. Je le souligne à nouveau, rien à ce sujet n'est précisé dans les 6 recommandations de la Chambre.

Par contre, dans ce rapport, et pour faire court, la Chambre soulève de façon très nette la dégradation de la situation financière de la Collectivité entre 2007 et 2011, avec une explosion de son budget de fonctionnement, une diminution significative de notre budget d'investissement, le tout "plombé" par deux dossiers emblématiques de votre premier mandat, celui "aventureux" de la SIFPA et de SEAFOOD et une Régie des Transports dont les coûts financiers exorbitants menacent de façon inquiétante l'équilibre de notre Budget.

Le dossier du financement de l'enseignement privé aura été pour vous qu'une manœuvre politique, en quelque sorte, "l'arbre qui cachait la forêt". Une sorte de "chiffon rouge" que l'on brandit au public pour mieux faire oublier la mauvaise situation financière de la Collectivité et la difficulté dans laquelle vous avez placé notre Archipel depuis votre arrivée à la tête de cette Assemblée.

Pour preuves, et sans vouloir m'étendre plus en avant sur ce rapport de 127 pages, voici quelques phrases et expressions tirées de ce rapport, qui se suffisent à elles seules pour illustrer mon propos :

- "le budget annexe de la desserte maritime présente un risque important"
- "les équilibres du bilan sont fragiles"
- "la fiabilité des comptes est altérée"
- "la situation financière de la collectivité territoriale de Saint-Pierre et Miquelon se dégrade"
- "les dépenses de personnel sont en nette augmentation"
- "la réglementation doit être mieux respectée"
- "la politique de subvention mérite d'être mieux suivie"
- "la collectivité n'évalue toujours pas l'emploi des subventions qu'elle octroie"
- "la gestion de la commande publique souffre d'un défaut de pilotage"

J'arrête là ces citations qui révèlent de façon très précise une situation inquiétante pour les finances de notre Collectivité.

Annick Girardin
Pour les conseillers « Ensemble pour l'avenir »